



## Priceminister : Commissions "sauvages" et débit d'argent

Par **Dakkun**, le **29/02/2012** à **12:08**

Bonjour,

Durant la période des fêtes de fin d'année, je décide d'effectuer un grand vide-grenier, en décidant en l'occurrence de revendre pour mes amis/voisins/proches des objets qu'ils me confient. J'enchaîne brocantes, porte-à-porte parmi les connaissances et annonces sur Priceminister afin d'augmenter mes chances de vente.

Or cela fonctionne mieux que prévu, et je vends la plupart des objets en réel avant d'avoir eu des ventes sur le susdit site. N'ayant plus les objets en main, j'annule les ventes puisque je ne peux plus les vendre aux membres Priceminister.

le 26 Décembre 2011, PriceMinister me contacte afin de me demander des explications. Je leur réponds ce que je viens d'écrire précédemment et leur assure que cela ne se reproduira plus.

Le 12/01/2012, PriceMinister me répond en substance qu'ils me débloquent dès que j'aurai fait le nettoyage dans mon inventaire. Après avoir mis à jour donc, je les contacte via formulaire, quelques jours d'attente, une relance mais pas de réponse. Ma patience arrivant à ses limites, je leur renvoie une deuxième relance.

Et soudainement je reçois le 20 Février un mail de la part de Priceminister m'informant que j'ai été débité de 232,15 € (sur un remboursement qu'ils m'avaient effectué pour un achat antérieur) comme pénalité pour avoir annulé beaucoup de ventes.

Ce n'est donc qu'un mois plus tard qu'ils "sortent les squelettes du placard" et me disent finalement et en gros qu'ils me bloquent définitivement mon compte vendeur alors qu'ils étaient d'accord pour me le réactiver, et ils en profitent pour garder mon argent sous forme de commission pour ventes que je n'ai jamais réalisé... une grande partie de "Jacques a dit", voire "Jacadi" étant donné le niveau du litige.

Par contre, si je veux encore acheter sur PriceMinister, ça je peux toujours, il n'y a pas de problème (...)

Dans l'état actuel des choses Priceminister pour moi c'est terminé, une communication unilatérale, ils vous répondent avec des messages types et des robots et votre argent est

bloqué dès qu'ils le peuvent.

Face à cette situation, j'en profite pour vous demander des éclaircissements sur cette affaire, s'il y a clairement abus, ce à quoi je peux prétendre, et ce que j'oublie.

Merci d'avance pour votre temps, et en vous souhaitant une bonne continuation.

Bien à vous